
Mirabel : Au Nom du Développement

Éric Gagnon Poulin *Université Laval*

Résumé : En 1969, le gouvernement de Pierre Elliott-Trudeau réalisa la plus grande expropriation de l'histoire du pays au nom du développement, afin de construire le plus grand aéroport au monde : Mirabel. Le projet fut un cuisant échec pour plusieurs raisons sociales, politiques et économiques. Cet article se concentre essentiellement sur le discours du développement entourant le projet véhiculé par l'État, le rapport à la propriété privée et sur la lente mobilisation politique des expropriés de Mirabel.

Mots-clés : Mirabel, expropriation, Pierre Elliott-Trudeau, développement, bien commun, propriété privée, résistance.

Abstract: In 1969, and in the name of development, the government of Pierre Elliott-Trudeau undertook the most extensive land expropriation in the history of the country in order to build the largest airport in the world: Mirabel. The project was a dramatic failure due to different social, political and economic reasons. This article focuses on the development discourse used by the State to promote the project, on private property relations and on the slow political mobilization of owners whose properties were requisitioned.

Keywords: Mirabel, expropriation, Pierre Elliott-Trudeau, development, common good, private property, resistance.

Le 9 septembre 2003, l'aéroport international de Montréal, du nom de Dorval, a été officiellement rebaptisé Pierre-Elliott-Trudeau. Pourtant, l'ex-Premier ministre du Canada comptait le fermer en 1969 pour construire le plus grand aéroport au monde sur une superficie de 97 000 acres : Mirabel.

C'est devant un *encombrement possible et éventuel* de l'aéroport de Dorval et afin d'éviter que se produise le problème d'expansion physique que connaissent certains aéroports américains que le gouvernement fédéral décida d'implanter un aéroport international aux dimensions qu'on lui connaît. (Bouvette 1975:80)

L'objectif était d'arriver à 60 millions de passagers et 650 000 aéronefs d'ici l'an 2000.

Cet article est un résumé de mes résultats de recherche sur « La mobilisation politique des expropriés de Mirabel » (Gagnon Poulin 2010) s'étant articulée autour de trois concepts clés : le développement, la propriété privée et la résistance. En résumant grossièrement, l'action d'exproprier en revient à retirer la propriété d'un individu ou d'une collectivité à des fins d'*« utilité publique »* ou pour le *« bien commun »*. Il était donc inévitable de réfléchir à la relation entre l'humain et la propriété privée pour être en mesure de comprendre l'impact possible d'une telle dépossession sur la population (Laurin 2012; Castel 2005; Radin 1993), d'autant plus que les règles entourant l'expropriation à l'époque n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. Comment les expropriés de Mirabel ont-ils réagi à la suite de cette perte ? Au départ, l'expropriation leur était présentée, non pas comme une perte, mais plutôt comme un gain. En effet, afin de justifier cette expropriation, le gouvernement canadien de l'époque adopta une rhétorique développementaliste d'après-guerre, au nom de la *« modernité »* et de la *« raison »* (Rist 1999; Elbaz, Fortin et Laforest 1996; Escobar 1995) ; un discours que les expropriés ont dû remettre en question pour être en mesure de comprendre ce qui arrivait sur le

territoire, s'organiser individuellement et ensuite collectivement, afin de s'opposer et de résister à l'expropriation elle-même (Breaugh 2007; Bourdieu 1984; Moore 1978). Les concepts de résistance individuelle (ou inorganisée) et collective (organisée), ainsi que les notions relatives au « texte caché » et au « texte public » de James C. Scott (1992; 1985) m'ont été particulièrement utiles pour analyser mes données ethnographiques et pour arriver à mieux saisir le lent processus de mobilisation sociale des expropriés de Mirabel.

Cette recherche a révélé que la population expropriée pour la construction de l'aéroport international de Mirabel a d'abord absorbé le discours du développement mis de l'avant par le gouvernement Trudeau, même s'il y avait certaines incertitudes face à ce que ce changement allait provoquer au quotidien. Puisque, à force de répétitions, les discours sont créateurs de réalités, les expropriés de Mirabel ont mis du temps à se mobiliser et à remettre en question ces discours, l'expropriation et le projet lui-même. Malgré les obstacles élaborés dans le présent article, notamment en raison de l'isolement post-expropriation, les individus ont fait face à une réalité qui était toute autre de celle qui leur était vantée par l'administration fédérale, et ils ont su recréer des liens pour défendre leurs droits et se mobiliser contre le plus grand projet canadien du XX^e siècle.

Parallèlement, un documentaire a été réalisé sur le même sujet : « Le fantôme de Mirabel » (Gagnon Poulin et Fortin 2010)¹, notamment présenté en grande première européenne lors du *2^e Forum européen contre les Grands projets inutiles et imposés*, en France², en juillet 2012.

Méthodologie

L'expropriation de la région de Mirabel a fait couler beaucoup d'encre à l'époque et encore aujourd'hui. On a qu'à penser au changement de nom de l'aéroport de Dorval en 2003, à la rétrocession de 11 000 acres de terres en 2006, ou encore à la démolition de l'aérogare en 2014.

Parce qu'il s'agit d'événements passés, je me suis d'abord documenté à partir de publications gouvernementales, de coupures de presse (1967–1985) et de la mince littérature scientifique, sur ce cas bien précis. Pour avoir une meilleure lecture de ces données, j'ai effectué une enquête ethnographique avec 20 informateurs impliqués de près ou de loin dans ce dossier délicat³, identifiés dans les différents écrits sur le sujet. Ils ont été sélectionnés en fonction de leur vécu lié à l'expropriation de 1969 jusqu'à aujourd'hui. Dès le départ, je me suis rendu compte qu'il s'agissait d'un sujet encore

sensible. En 2016, très peu de gens remettent en question le fait que Mirabel fut une expropriation abusive (en ce qui concerne la superficie, l'emplacement et la gestion de l'expropriation). Évidemment, les gens ayant subi l'expropriation ont été plus faciles à convaincre que ceux l'ayant fait subir. Les premières personnes contactées hésitaient à me rencontrer, beaucoup ont refusé de le faire et celles qui ont accepté semblaient méfiantes. Plusieurs rencontres ont donc été nécessaires afin d'établir une relation de confiance avec mes informateurs. J'ai procédé par observation participante au cœur des paroisses expropriées et par des entretiens semi-structurés enregistrés ou filmés. Ces rencontres avaient un caractère très émotif, car nous retournions sur les lieux de leurs anciennes propriétés expropriées. Parfois, où se trouvait auparavant une grande maison de campagne, il ne restait qu'un tas de pierres, un terrain vague d'aucune utilité publique.

L'apport du travail d'un anthropologue collabora aussi à ma recherche, et encore plus à la résistance locale et à la consolidation d'un front commun. En effet, André Bouvette réalisa un stage de recherche sur les impacts sociaux de l'expropriation pour le gouvernement fédéral. Considérant sa formation, il trouva étrange que l'on réalise une telle étude après l'expropriation. Il constata rapidement que ses recherches allaient rester « [...] totalement silencieuses sur les aspects psychologiques et sociologiques de l'expropriation » (Bouvette 1975:2–3). Il refusa de remettre son rapport final et il transmit toutes ses informations aux expropriés pour tenter de « sortir cette lutte de l'isolement », selon ses propres termes. André Bouvette décida alors de réaliser un mémoire de maîtrise sur l'expropriation de Mirabel à l'Université de Montréal, sous la direction de Pierre Beauchêne, intitulé « Intervention étatique et lutte de classe : le cas des paysans de Ste-Scholastique » (*Ibid.*). Cette prise de position ne faisait pas l'affaire de ses anciens patrons. En effet, son directeur aurait reçu un appel d'un haut fonctionnaire fédéral lui suggérant d'abandonner cette recherche. Il travailla pendant plusieurs années avec les expropriés sous forme de « recherche-action », une « [...] dialectique de la connaissance et de l'action dont la finalité est la création de connaissances nouvelles qui deviendront provocatrices de changement » (Bouvette 1985:30) ; ici, l'abandon de l'expropriation.

Contexte

Avant l'expropriation, la ville que l'on allait nommer Mirabel était constituée de 16 municipalités (voir tableau1). La principale activité économique était l'agriculture, d'ailleurs les terres du secteur étaient de qualité

Tableau 1

	MUNICIPALITÉ	SUPERFICIE EXPROPRIÉES (EN ACRE)
1	Sainte-Scholastique	20 354
2	Sainte-Monique	12 315
3	Saint-Hermas	9 876
4	Saint-Canut	9 739
5	Saint-Jérusalem	9 577
6	Saint-Janvier	9 406
7	Saint-Benoît	5 102
8	Saint-Antoine-des-Laurentides	4 745
9	Sainte-Thérèse	4 532
10	Saint-Augustin	3 798
11	Sainte-Anne-des-Plaines	2 806
12	Saint-Placide	1 634
13	Sainte-Sophie	1 052
14	Saint-Colomban	500
15	Saint-André	415
16	Saint-Jérôme	5
Total :		95 856

Source : Service d'aménagement du territoire aéroportuaire (SATRA). Selon le SATRA, le nombre total d'acres peut varier légèrement selon la source de renseignement, mais se rapproche toujours de 96 000 acres. Les expropriés, pour leur part, parlent toujours de 97 000 acres (Raymond et Boileau 1988:193).

exceptionnelle ($\pm 2\ 700$ UTM). Plusieurs agriculteurs habitaient la région de Mirabel depuis plusieurs générations; certaines terres n'avaient jamais appartenu à d'autres familles depuis l'établissement de l'agriculture dans la région, comme en témoigne Réjean Éthier⁴, ancien exproprié : « Mon grand-père a fait sa vie ici, mon père a fait sa vie ici, j'ai fait la mienne et mes fils aussi en partie ». Le rapport à la propriété, plus particulièrement à la terre, avait une valeur patrimoniale pour beaucoup d'agriculteurs comme lui. Bien évidemment, l'expropriation est venue bouleverser leur réalité.

En 1969, Pierre Elliott-Trudeau affirma que : « [...] le choix de la région de Sainte-Scholastique comme emplacement du futur aéroport international [faisait] suite à de multiples consultations avec économistes, techniciens, spécialistes de l'aéronautique, etc. et que la décision [était] [...] irréversible » (Deshaies 1969:3). Pourtant, « [d]es experts en aéronautique contredisent les objections techniques d'Ottawa par rapport à l'emplacement voulu au sud sur les questions de la sécurité aérienne, les communications et le développement et les coûts de construction [...] » (Sauriol 1970:5). Réjean Éthier raconte :

On avait entendu parler qu'il était question d'exproprier une superficie pour faire un nouvel aéroport dans le bout de Montréal. On ne savait pas trop où, mais on a su, à un moment donné à travers les branches, que ça pourrait être Vaudreuil-Soulangue, peut-être Joliette, mais aussi Drummondville. [...] Un aéroport international dans le Centre-du-Québec, mais Ottawa n'était pas d'accord avec ça. [...] Il y a eu des discussions en 67, 68 [...] puis le fédéral a décidé : Sainte-Scholastique.

D'ailleurs, le gouvernement du Québec ne s'entendait pas avec le fédéral à ce sujet. Le Premier ministre de la province, Jean-Jacques Bertrand, demanda à plusieurs reprises au gouvernement Trudeau de revoir sa position. En effet, Québec aurait voulu un aéroport qui se situerait entre les métropoles de la province, soit Montréal et Québec, en positionnant son aéroport dans les environs de Drummondville, dans le centre du Québec. Le fédéral voulait plutôt un aéroport qui allait être entre Ottawa et Montréal, pour desservir également l'Ontario. Le 3 janvier 1969, dans les pages du *Devoir*, le Premier ministre du Québec « [...] repouss[a] énergiquement les arguments du gouvernement fédéral en faveur de l'ouest ou du nord-ouest de l'île de Montréal » :

Un aéroport placé dans cette région (au sud ou au sud-est de Montréal) contribuerait davantage au développement économique du Québec, puisqu'il serait situé de façon à mieux desservir les centres industriels que sont les villes de Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Granby, Sorel, Drummondville, St-Jean et autre (Le Devoir 1969).

En réponse à cette déclaration, Ottawa affirma que rien n'était encore joué et « [...] [qu']aucun emplacement possible n'avait encore été éliminé » (*Ibid.*). Par contre, quelques jours plus tard, le ministre des Transports voulut faire une petite rectification. En effet, « [...] M. Hellyer a rappelé que c'est le gouvernement fédéral qui prendra la décision [...] », non pas Québec (Sauriol 1969:4). À cette époque bien précise, le discours du développement véhiculé par le gouvernement Trudeau s'inscrit dans une parfaite continuité avec la vision trudeauiste de la nation canadienne moderne. Jane Jenson note que :

[I]l gouvernement fédéral revendique alors d'être le dépositaire de l'expertise technique. Il se présente comme l'unique gouvernement disposant du savoir, de l'expérience et du bon sens [...], prodiguant ses conseils aux provinces qui ne pouvaient autrement qu'être traditionalistes ou simplement incompétentes. (Elbaz, Fortin et Laforest 1996:142)

Le 27 mars 1969 à 14h 25, Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale⁵, annonça l'expropriation à la radio. « La minute d'après, on n'était plus maîtres chez nous », dénonce Rita Lafond⁶, ancienne expropriée. Personne n'était au courant, pas même les résidents du secteur qui venaient d'être expropriés. Le choc fut brutal : « On a appris ça à la radio. [...] Tu apprends que tu as perdu tes titres de propriété, tu n'es plus chez vous, tu n'es plus maître de tes affaires », explique M. Éthier. Certains furent évincés sur-le-champ, d'autres devinrent locataires en attendant leur avis d'éviction⁷.

Des projets d'« utilité publique »

Afin de justifier cette expropriation massive, l'État axa son discours sur le développement économique et la création d'emplois au nom du « bien commun » et de l'unité canadienne : « Mirabel s'imposait pour Montréal, pour le Québec, pour le pays tout entier dont l'unité et le bien-être dépendent largement de nos réseaux de transport et de communication », souligne Pierre Elliott Trudeau (Radio Canada 1975). Au début du projet, le fédéral affirmait que Mirabel allait créer jusqu'à 100 000 emplois. « Le gouvernement nous disait ça quand [ses représentants] étaient venus nous [l']annoncer à la salle de l'église Sainte-Scholastique, que les gens seraient bien payés, qu'on serait réglé humainement et [...] qu'il y aurait beaucoup d'ouvrage par la suite ». On demandait aux agriculteurs expropriés d'être « raisonnables » et de penser aux opportunités pour leurs enfants. « On m'avait promis que l'avenir de mes enfants, c'était l'aéroport. Je m'obstinais un peu, alors on m'avait dit que je ne pensais pas à l'avenir de mes enfants », raconte Roméo Lafond⁸, agriculteur dans l'âme, exproprié en 1969.

On construisait, le plus grand aéroport de la planète, donc on avait besoin d'espace. Ce projet allait faire du Québec, selon ses promoteurs, une « plaque tournante », la « porte d'entrée » de l'aviation nord-américaine et un centre économique international de premier rang. Pour Jean-Paul Raymond⁹, qui deviendra président du Centre d'information et d'action communautaire à Mirabel¹⁰ (CIAC, traité plus loin), les discours étaient bien loin de la réalité. « À les entendre, on aurait dû se réjouir comme si on venait de remporter une grande victoire » (Raymond et Boileau 1988:46). On affirmait alors que Montréal serait appelée à devenir l'une des villes les plus importantes et modernes d'Amérique du Nord. Pierre Elliott-Trudeau décrivait ainsi le nouvel aéroport lors de son discours d'inauguration :

On a peine à imaginer le fourmillement énorme, mais ordonné qu'elle habitera bientôt lorsque les voyageurs y afflueront au rythme de quatre, puis six, puis dix millions par année. [...] Ce que nous voyons sera, d'ici 50 ans, multiplié par six. Le projet entier déborde sur le XXI^e siècle qu'il prépare et anticipe. [...] Mirabel en effet, annonce l'an 2000. Le bien commun exigeait Mirabel et il est certes impossible d'entreprendre quoi que ce soit de semblable sans causer maints dérangements et des dérangements parfois pénibles. [...] Mirabel n'a rien à voir avec les brutalités de la révolution industrielle. Mirabel appartient à l'ère post-industrielle. (Radio Canada 1975)

Pour l'ancien Premier ministre, Mirabel était synonyme de développement et représentait la modernité (ou la « post-modernité »). Qui peut être contre le développement ? Seulement faut-il, comme le souligne Gilbert Rist, s'entendre sur ce que l'on veut dire par « développement » :

Lorsqu'un psychologue parle de développement de l'intelligence, un mathématicien du développement d'une équation ou un photographe du développement d'une pellicule, la signification est assez précise. La situation est assez différente [...] lorsqu'on utilise ce mot dans le langage familier pour définir soit un état ou un processus associé à ce concept, comme le bien-être matériel, le progrès, la justice sociale, le progrès économique, l'épanouissement personnel ou même l'équilibre écologique¹¹. (Rist 1999:8)

Tous les éléments de la sphère sociale peuvent ainsi être visés par le développement. La construction d'un nouvel aéroport international au nom du développement de la nation est évidemment un concept très abstrait que ses promoteurs tentèrent de concrétiser à travers un discours misant sur le « bien commun ». Un des nombreux problèmes reliés à ce concept est qu'il est teinté de subjectivité. « Le principal défaut de la majorité des pseudo-définitions du développement est qu'il s'agit de la conception d'une personne (ou d'un groupe de personnes) de l'idéal de l'existence sociale » (*Ibid.*:10). Pour le gouvernement Trudeau, cet idéal s'atteint par la modernisation du pays, notamment par l'amélioration des réseaux de communication, de transport, et comme cela a été le cas pour les résidents du secteur, « [...] peu importe les coûts au niveau social, culturel, et politique. L'industrialisation et l'urbanisation [sont] vues comme l'inévitable chemin progressif vers la modernité¹² » (Escobar 1995:39). Pour David Harvey, « [i]t is the supreme rationality of the market versus the silly irrationality of anything else » (2000:154). Le dialogue devient

donc très difficile, voire impossible entre les opposants et les promoteurs.

Le discours du développement véhiculé par le gouvernement libéral fait également appel à la conception trudeauiste de l'identité canadienne qui, pour être réellement moderne, doit être universaliste et inclusive. Il faut se rappeler qu'au moment de l'expropriation, le Québec voulait justement affirmer son identité à travers un nationalisme misant sur son particularisme : principalement le fait français. Or, « [t]out en s'opposant aux présumés traditionalisme et nationalisme, Trudeau fit une contribution à la pensée politique dans son plaidoyer pour le libéralisme. Son principal souci, selon Jeson, était de pousser ses compatriotes francophones vers la modernité en les faisant adhérer à un projet de renouveau démocratique fondé sur la primauté des droits individuels sur les droits collectifs » (Elbaz, Fortin et Laforest 1996:142-143). Comme les expropriés devaient céder leurs propriétés privées au nom du « bien commun », les indépendantistes québécois devaient renoncer à leur appartenance dite traditionnelle au nom d'une société dite moderne. Pour Fontaine et Juteau, l'essence de l'identité canadienne se construit dorénavant autour d'un « [...] pluralisme culturel à l'intérieur d'un cadre bilingue [...] », masquant ainsi les véritables rapports de pouvoir (*Ibid.*:194). Le peuple canadien se devait être fier d'être « multiculturel » et bilingue. En fait, si Trudeau était si populaire chez les anglophones, ce n'était pas parce qu'il reconnaissait le particularisme québécois au sein du Canada, mais bien pour ses efforts de neutralisation du nationalisme québécois centré sur ce particularisme, le noyant dans une identité canadienne basée sur un universalisme hégélien.

La dichotomie fédérale / provinciale, voire fédérale / souverainiste n'a cessé d'être au cœur de ce dossier. Ma recherche s'est concentrée davantage sur les décisions et les actions du fédéral, car une fois exproprié, tout le territoire était de juridiction fédérale. Le gouvernement provincial ne pouvait rien faire légalement. Comme on l'a vu, Québec était en désaccord avec Ottawa sur l'emplacement et la quantité d'acres expropriés, donc les opposants au projet ont tenté d'avoir l'appui du provincial. Québec appuiera cette lutte à différents moments, à la hauteur de ses moyens, notamment en accordant une subvention de 32 000 \$ pour la mise sur pied d'un mouvement de défense des droits des expropriés¹³ (le CIAC), au grand dam du fédéral. Le Parti québécois prendra également position pour la rétrocession des terres (80 000 acres) et financera ce même mouvement par la suite. Il n'est pas étonnant que plusieurs

expropriés donnèrent leur appui à ce parti et à son projet d'indépendance, non seulement à cause de son assistance, mais aussi en raison d'un vif ressentiment contre le gouvernement fédéral, responsable de cette expropriation. Certains voyaient dans le nationalisme québécois une opportunité de faire valoir leurs droits et de retrouver leur indépendance.

L'expropriation elle-même était aussi très politique. Est-ce un hasard d'avoir choisi Montréal pour faire l'aéroport international du Canada à cette époque bien précise ? Il faut se rappeler les tensions entre les gouvernements, la montée du nationalisme, la fondation du Rassemblement pour l'indépendance nationale (1960), du Front de libération du Québec (1963), la naissance du Parti québécois (1968), etc. Plusieurs de mes informateurs sont convaincus qu'Ottawa voulait réaffirmer son pouvoir sur le Québec par la construction de cet aéroport. Selon Denis Lauzon¹⁴ : « Ils avaient peur de l'indépendance du Québec. Ils profitaient du fait qu'on bâtissait un nouvel aéroport pour acheter toute une région, pour avoir un pouvoir de *bargaining* avec le Québec, si jamais le Québec voulait se séparer ». Connaissant la détermination de Pierre Elliott-Trudeau pour contrer le mouvement souverainiste, on a qu'à penser à la loi des mesures de guerre d'octobre 1970, cette hypothèse me semble plausible. Lorsqu'ils apprendront, comme il en sera question plus loin, qu'ils se sont fait berner sur plusieurs points, ils pourront être en mesure de remettre en question les concepts de « développement » et de « bien commun » véhiculés par le fédéral. « Pourquoi 97 000 [acres] ? Ça n'a aucun bon sens ! Moi, j'en suis venu à conclure que c'était tout notre climat politique de notre pays [qui explique ces abus]. [...] C'est relié avec le Québec qui se réveille dans les années 1960. C'était pour nous montrer que c'est Ottawa qui mène », croit Réjeant Éthier.

Paraphrasant Durkheim, Rist propose une définition critique du développement pouvant se rapprocher du vécu des expropriés de Mirabel :

Le développement consiste en une série de pratiques, parfois d'apparence conflictuelle entre elles, pour la reproduction de la société, par la transformation et la destruction de l'environnement naturel et des relations sociales. L'objectif est d'augmenter la production de biens et services générée par l'offre et la demande. (1999:13)

Selon les artisans de Mirabel, l'offre et la demande imposaient la construction d'un nouvel aéroport à Montréal, car Dorval ne suffisait plus. C'est avec des

pratiques incommensurablement conflictuelles que l'on implanta ce projet, au nom du développement et de l'unité canadienne. La destruction de l'environnement social et naturel fut totale et irréversible sur une importante partie du secteur exproprié à des fins publiques. « Qu'est-ce qu'une fin publique ? Ils peuvent décider qu'une fin publique, c'est une usine qui va employer 200 personnes pour faire des pièces d'automobile, qui risque de fermer dans deux ans et les terres vont être détruites à jamais. C'est ça une fin publique », note l'anthropologue André Bouvette, un acteur important dans la mobilisation des expropriés.

Dépossession : vers une prise de conscience (1969–1972)

Au début, malgré l'onde de choc, il y avait une certaine excitation populaire face au projet et certains entrevoyaient un futur meilleur. « Tout le monde [...] était heureux du développement [et] de la création d'un aéroport sur le territoire [au] nord de Montréal », souligne Hubert Meilleur¹⁵, ancien maire de Mirabel. « Tout le monde était excité de ça. Content, non. On ne peut pas dire "content", parce qu'on n'était pas assez sûr, c'était l'incertitude », précise M. Éthier. Les citoyens des 16 paroisses furent expropriés sous une loi datant de 1867¹⁶, quelques mois avant l'adoption d'une nouvelle, en juillet 1969. Pour Me Guy Bertrand¹⁷, avocat des expropriés jusqu'au règlement final, il est clair que le gouvernement s'empressa de déposer l'expropriation de Mirabel en mars 1969, justement pour ne pas avoir à appliquer la nouvelle loi sur le territoire québécois. L'ancienne était beaucoup plus contraignante. En effet, l'État n'avait presque aucune obligation envers les expropriés. Il n'avait pas à justifier la superficie ou l'emplacement choisi, les avis d'éviction pouvaient changer à tout moment et sans préavis, il faisait des offres d'achat unilatérales et sans recours juridique possible, les anciens propriétaires non évincés payaient un loyer au fédéral, et ce, sans compter le chaos qu'il sema sur le territoire.

Par exemple, dans la zone de Sainte-Monique et Sainte-Scholastique (là où se trouvait l'aérogare), le fédéral accordait aux pompiers et à des militaires le droit de réaliser des exercices de feu et de dynamite sur les maisons. Cependant, ce ne sont pas tous les résidents qui devaient partir en même temps, donc les amis et la famille, et même les propres (anciens) propriétaires pouvaient assister à ces pratiques. « Aussitôt qu'on allait porter les clés, pendant la nuit, automatiquement la maison était pillée. [...] Le lendemain, un inspecteur passait et il faisait un rond rouge sur la porte : "À démolir !" Les

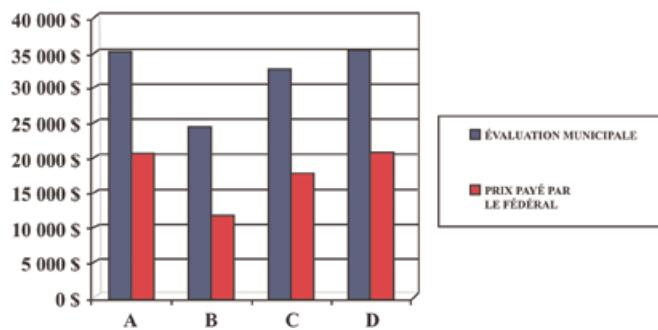


Figure 1 : Exemples de règlements. Voici quelques exemples des pires règlements entre les expropriés et le gouvernement fédéral. Les lettres de A, B, C et D représentent quatre cas différents (Gagnon Poulin 2016, à partir des documents du Service des archives de la Société d'histoire et de généalogie des Mille-îles, Fonds CIAC-expropriés de Mirabel [PO53])

petits gars n'ont pas trouvé ça drôle, ils disaient : "Papa, ils brûlent notre maison !" », raconte Roméo Lafond.

On rapporta également plusieurs cas d'intimidation. Selon les expropriés interrogés dans le cadre de ma recherche, les fonctionnaires leur conseillaient de ne pas se mobiliser s'ils voulaient avoir un meilleur règlement pour leurs propriétés. Ils leur offraient des montants très bas pour leurs terres, dans certains cas près de la moitié de l'évaluation municipale (voir figure 1), et les menaçaient de diminuer la somme s'ils n'acceptaient pas le règlement dès la première offre. « On les faisait signer en leur disant : "aujourd'hui, c'est 35 000 pour ta maison, si vous ne signez pas, c'est 5 000 de moins et la semaine d'après, 5 000 de moins". Ça fait que les gens signaient », dénonce Rita Lafond. L'allégeance politique était aussi un enjeu : « [...] les amis du régime avaient toutes les facilités. S'ils avaient besoin de faire changer une salle de bain chez eux, les contacteurs arrivaient [et] ça ne coûtait rien. [...] Mais si tu étais contre, toi, tu séchais », rappelle Denis Lauzon, ancien exproprié du secteur Ste-Scholastique.

Dans ces conditions, on se demande pourquoi il n'y avait pas de résistance organisée dès la première année. « On dirait qu'on ne réalisait pas ce qui se passait ; l'ampleur », note M. Éthier. Selon la géographe et auteure de *L'échiquier de Mirabel*, Suzanne Laurin, cela pourrait s'expliquer par la perte de repères. Au lendemain de l'expropriation, « [l']incertitude s'installe comme un état permanent. La confusion aussi. La capacité de se projeter dans l'avenir avec sa famille s'estompe. On perd un lieu et des liens, un savoir et des compétences, un accomplissement, un investissement, un enracinement, une mémoire » (Laurin 2012:133–134). Pour

Margaret J. Radin, la personnalité de l'être humain se définit par un certain contrôle de la propriété et de sa relation avec l'univers matériel (Radin 1993:35). L'environnement matériel et l'espace font partie du quotidien et, avec le temps, deviennent des repères fondamentaux liés aux expériences passées, au présent et à la façon dont on perçoit l'avenir. Lorsque nous retournions sur les anciennes terres des expropriés lors de mon terrain, ces derniers semblaient toujours attachés à l'espace physique et leurs souvenirs étaient encore bien vivants, même plus de 40 ans après l'expropriation. « Je suis venu au monde là, où il y a la talle de branches. Quand je me suis marié, un an avant, j'ai acheté la terre du voisin. Moi, je restais ici, pôpa pis môman [sic] ont continué à rester là, à côté », raconte M. Lafond en m'indiquant exactement où se trouvait chaque maison. Robert Castel croit que : « [...] l'individu doit pouvoir s'appuyer sur la propriété afin d'exister pour lui-même [...] » (Castel 2005:31). Selon lui, « [l']idée est qu'il faut disposer d'un minimum d'indépendance économique pour être politiquement indépendant » (*Ibid.*:39). Bien que la relation à la propriété privée ne soit pas quelque chose d'universel, c'est-à-dire que ce rapport se développe dans le temps et dans l'espace, de manière différente d'un individu à l'autre et selon le contexte; il faut admettre que cette dépossession massive fut un changement drastique dans la vie des résidents et dans l'organisation sociale des communautés du secteur. « J'espérais qu'il y ait une continuité, mais l'expropriation est venue tellement bouleverser notre vie qu'il y a eu d'autres orientations qu'on a prises [sic] », souligne Réjean Éthier. Le 27 mars 1969, près de 12 000 personnes venaient de perdre leur propriété et il est vrai de dire que plusieurs cessèrent d'« exister » à la suite de l'expropriation, spécialement pour les agriculteurs passionnés. Il y eut plusieurs cas d'alcoolisme, de dépression et même de suicide. Pour Rita Lafond, « expropriation » est synonyme de « viol du territoire ».

La résistance, si elle doit émerger, est toutefois difficile à cibler dans le temps, car ses débuts sont souvent peu perceptibles. Le terrain ethnographique demeure une étape fondamentale à l'analyse des différents habitus et à l'identification des formes d'agentivité pour enfin arriver à repérer les actes de résistance primaire. Comme le note James C. Scott :

[...] une classe ouvrière vivant dans des quartiers mélangés, employée à des professions variées, qui n'est pas fortement interdépendante et organise ses loisirs de nombreuses manières différentes, a une vie sociale qui disperse largement ses intérêts de classe, et par là sa cohérence sociale. (Scott 1992:150)

On peut supposer que le manque de cohésion sociale au lendemain de l'expropriation était un véritable problème, puisque les 16 communautés avaient été complètement démantelées par la suppression des paroisses et des municipalités. Avant 1969, « [...] les liens sociaux, les liens familiaux étaient très grands. Quand l'expropriation est arrivée, c'est comme s'ils ont tout fait éclater ça. Vraiment un éclatement, mais c'était pour le bien commun, pour le bien de nos enfants », rappelle Rita Lafond d'un ton ironique.

De 1969 à 1972, la population semblait donc absorber le discours du développement et accepter le projet imposé qui allait créer, selon le fédéral, des milliers d'emplois et des retombées économiques importantes pour les générations à venir. « Je croyais que lorsqu'un gouvernement agissait, avec tous les experts qu'il a, c'était bien pensé, c'était pour le bien commun », confie Mme Lafond. Cette perception de l'État et du discours du développement semblait généralisée chez les expropriés, du moins jusqu'en 1972, comme une forme de rationalisation du pouvoir, comme l'explique Escobar : « The forms of power that have appeared act not so much by repression but by normalization; not by ignorance but by controlled knowledge; not by humanitarian concern but by the bureaucratization of social action » (1995:53). Peut-être était-ce, comme le note Bourdieu, parce que « [l']es catégories de perception du monde social sont, pour l'essentiel, le produit de l'incorporation des structures objectives de l'espace social. En conséquence, elles incitent les agents à prendre le monde social tel qu'il est, à l'accepter comme allant de soi, plutôt qu'à se rebeller contre lui [...] » (1984:5).

En surface, les expropriés eux-mêmes reprenaient les arguments développementalistes. « On partait d'un principe de base que l'expropriation de Mirabel, c'était une manne qui était tombée sur Mirabel et que les gens avaient cette chance d'avoir été expropriés. Donc, c'était le progrès qui arrivait, après Expo 67, c'était le progrès qui était tombé sur la région », explique André Bouvette.

Il se peut aussi que la résistance ne fût pas encore perceptible, car elle se cache souvent sous des apparences de conformité publique (Scott 1985). Les conditions n'étaient pas favorables à la mobilisation, principalement à cause de l'éclatement des différentes communautés et de l'intimidation du gouvernement Trudeau envers toutes formes de contestation. « Ils ont essayé par tous les moyens [d'éteindre notre mouvement] : les poursuites, les huissiers, la cour, etc. », rappelle M. Éthier. Comme le mentionne Scott, la résistance existe à plusieurs niveaux et à intensités différentes. Il est très juste de l'analyser sous toutes ces formes, même s'il s'agit d'actes

à première vue égoïstes. De cette façon, il est plus facile de comprendre le phénomène social dans son ensemble. Le problème est que le phénomène n'est pas nécessairement observable dans ce qu'il appelle le « texte public » (ou le discours public). Il le serait plutôt dans le « texte caché », exprimé de façon secrète, à des personnes de confiance et le plus souvent à des personnes du même rang social. Au-delà du discours, les signes de résistance prennent plusieurs formes. En effet, Scott explique que le « texte caché » ne s'exprime pas seulement oralement, mais également dans les comportements des dominés. « Ainsi [...], des activités comme le braconnage, le marraudage, l'évasion fiscale, ou bien la réalisation délibérée d'un travail d'une basse qualité pour le compte des propriétaires font toutes partie intégrante du texte caché » (Scott 1992:28). Lorsque les expropriés décidaient de ne pas payer leur loyer, de ne pas quitter leur propriété ou de ne plus entretenir leurs maisons et leurs terres, il s'agissait d'une forme de résistance individuelle. Le non-respect des lois dictées par le fédéral devient alors une manière de conserver sa dignité face à une autorité que l'on croyait abusive.

Pour qu'il y ait résistance, Moore croit que l'on doit passer par trois étapes : la prise de conscience d'une situation de dépendance, la création d'alternatives pour s'en défaire et se convaincre que la situation n'est pas inévitable et permanente (Moore 1978:461). De toute évidence, la résistance ne peut apparaître de nulle part. Les agents doivent donc avoir une certaine conscience des inégalités et de l'injustice pour être en mesure d'exprimer leur désaccord. Résister doit être, ou du moins doit apparaître, moins coûteux sur le long terme que de se soumettre au *statu quo*, pour ainsi repousser « [...] les limites du possible actuel de l'ordre dominant et [...] faire advenir un être-ensemble autre que celui qui sévit dans une communauté politique particulière » (Breaugh 2007:12). Est-ce plus rentable de se soumettre ou de se révolter ? La réponse se trouve peut-être entre les deux. Si l'on décide de résister, dans la plupart des cas, il est probablement plus « rentable » de ne pas l'affirmer publiquement, comme c'était le cas à Mirabel lorsque les expropriés reprenaient eux-mêmes le discours du développement.

En poussant davantage ses recherches et en développant son lien avec ses informateurs, André Bouvette se rend compte que les choses ne sont pas si simples :

Je leur demandais comment ils vivaient ça. On me disait : « Ah, pour moi ? Ce n'est pas très bon. Peut-être pour mes enfants qui vont peut-être travailler à l'aéroport, mais moi, j'ai perdu ma terre. Je n'ai plus rien ». On voyait bien que c'était quelque chose qui

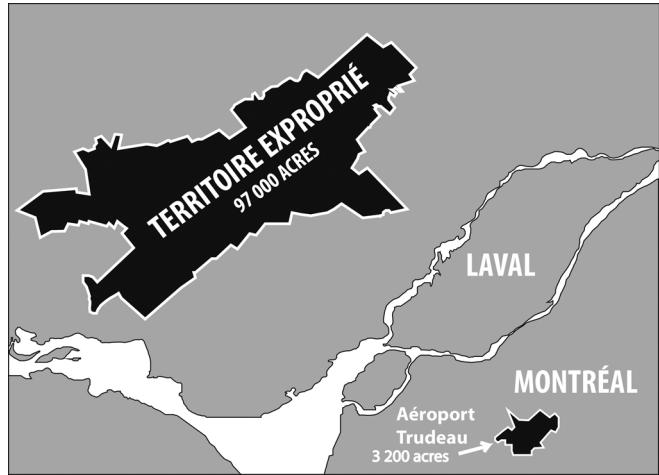


Figure 2 : Carte du territoire exproprié le 27 mars 1969. Le territoire exproprié correspond à 30 fois la superficie de l'aéroport Trudeau, environ 10 fois plus que les plus grands aéroports de l'époque et une fois et demi l'île de Laval (Gagnon Poulin 2016).

les affectait énormément. Jamais je ne trouvais quelqu'un qui était heureux de ça, mais on ne le disait pas,

explique-t-il. Son enquête ethnographique (1975) et la mienne (2010) ont démontré qu'au départ, c'est une détresse qui se vivait seule. Le tissu social s'étant désintgré au lendemain de l'expropriation et le discours du développement avaient un effet important sur les gens. Certes, la population était choquée d'apprendre que 16 municipalités et qu'environ 12 000 personnes seraient expropriées sur un territoire de près de 97 000 acres.

Un moment donné, on a su : St-Hermas est exproprié, St-Augustin, Ste-Monique au complet, une partie de St-Janvier, une partie de St-Canut, un peu dans St-Placide, dans Ste-Anne-des-Plaines... 97 000 acres, c'est plus grand que l'île de Laval (voir figure 2). Un moment donné, juste comme ça, tu te dis : « faire du développement, faire du développement, t'en mets des usines !

s'exclamait Réjean Éthier et le cinéaste Pierre Falardeau, animateur des entrevues dans le cadre du film documentaire « Le fantôme de Mirabel » (Gagnon Poulin et Fortin 2010). En effet, aucun autre aéroport international n'avait une telle dimension, mais plusieurs accueillaient déjà les plus gros supersoniques et avaient une zone tampon suffisante pour leur expansion et leur développement, comme c'était le cas à Forth Worth ou encore à Atlanta.

Il y avait probablement des actes de résistance individuels ou des actes de résistance inorganisés pouvant s'exprimer de façon secrète, mais les expropriés n'avaient pas intérêt à manifester leur opposition publiquement avant la vente de leurs propriétés négociées sous l'ancienne loi. En effet, comme je l'ai mentionné préalablement, le gouvernement fédéral pouvait réduire les offres à tout moment, car les règlements se faisaient individuellement et verbalement. Les formes apparentes de soumission ne sont souvent qu'une façon de « survivre », moins coûteuse que de se rebeller ouvertement, sans pour autant naturaliser l'ordre social. Le problème, selon Scott, est que :

[...] la plupart des actions entreprises par les individus pour diminuer leur degré d'oppression ne sont pas repérées par les chercheurs en sciences sociales, ou sont considérées comme négligeables, voire insignifiantes ; et bien évidemment, elles ne sont pas considérées comme des actions politiques. (Chantraine et Ruchet 2008:7)

Faire le choix de coopérer ou de débattre, de négocier, de se soumettre ou de se rebeller (publiquement ou en privé) n'est pas négligeable sur le plan ethnographique, spécialement lorsque l'on étudie les relations de pouvoir.

Enfin, il ne faut pas non plus négliger les coûts liés à la résistance, car ils peuvent être très importants, comme le notent ces trois informateurs s'étant mobilisés :

- On a passé 20 ans à se battre. Je me disais : je fais ça pour mes enfants, car on n'avance pas; on ne fait que se défendre (Denis Lauzon) ;
- J'ai passé des heures et des heures à donner de mon temps pour cette cause-là. Pour pouvoir ravoir nos affaires (Réjean Éthier) ;
- Ça a pris vraiment de notre vie. Je me souviens, les enfants disaient : « vous n'avez pas grand temps pour nous autres » et ça, je le regrette beaucoup (Ritat Lafond).

Ces coûts sont inévitablement un autre frein à la résistance organisée.

Vers une résistance organisée : la naissance du CIAC (1972–1985)

Les expropriés de moins en moins convaincus et l'opinion publique toujours plus sensible à leur sort, les médias commencèrent à s'intéresser directement aux conditions d'expropriation. Avec des titres comme *Le grand dérangement des populations de Sainte-Scholastique* :

[...] on ne peut s'empêcher de constater l'apathie, le manque d'ardeur des cultivateurs qui cultivent leur terre pour la dernière année, ou d'un curé qui a perdu 700 paroissiens, ou d'une mère de famille qui a quitté son village natal où elle ne connaît ni le curé, ni l'épicier, ni le marchand, ni le médecin, encore moins ses voisins. (Chalvin 1972:12)

Ces frustrations allaient donner naissance au Centre d'information et d'action communautaire (CIAC).

Le CIAC fut fondé en 1972 par un regroupement d'expropriés, dont le psycho-sociologue Fernand Gauthier et l'anthropologue André Bouvette, parmi les instigateurs de la mobilisation sur le territoire. L'objectif premier était d'informer la population sur les abus de l'expropriation pour ainsi favoriser la résistance. Le 6 décembre 1972, le journaliste Gilles Provost résume leur premier communiqué de presse dans les pages du journal *Le Devoir* :

Dans un communiqué émis hier, le CIAC [...] de Sainte-Scholastique réclame du nouveau ministre fédéral des transports, M. Jean Marchand, une enquête sur la façon dont on a traité les gens depuis 1969, dans tous les dossiers de l'expropriation. [...]

Le communiqué du CIAC parle même de *mensonges, de menaces et de chantage* relié aux discussions avec les expropriés non réglés (1972:2).

Le CIAC voulait rendre ces informations publiques et les utiliser contre le gouvernement. Alors, « [...] un certain Jean-Paul Raymond, cultivateur exproprié [...] soumit] son cas à la cour fédérale dans le but de faire une cause type qui pourrait servir à ces concitoyens expropriés » (*Le Devoir* 5 février 1973:3).

Le but était de démontrer que les règlements étaient injustes et ne donnaient pas la chance aux expropriés de se relocaliser dans les mêmes conditions. Par exemple : « M. Raymond a reçu 65 000\$ pour une terre [...] que ses propres évaluateurs estiment à 160 000 \$ » (*Ibid.*). Plusieurs citoyens commencèrent à penser qu'Ottawa avait des intentions cachées. D'ailleurs, un rapport secret du Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal (BANAIM)¹⁸ parut dans les médias un peu plus tard confirmant cette hypothèse :

[...] le rapport suggère carrément au gouvernement d'augmenter chaque année le taux de location des maisons et des fermes, même si d'une année à l'autre, les services commerciaux et communautaires vont en diminuant. Cette façon de procéder permet au gouvernement de profiter de la plus-value des terrains au détriment des anciens propriétaires-cultivateurs [...]. (Chalvin 1973:7)

Le comble fut sans aucun doute l'expropriation de Pickering en Ontario. Il s'agissait aussi d'un projet aéroportuaire, mais avec des règles différentes. Dans la province voisine, on expropria 18 000 acres pour la construction d'un aéroport en milieu rural, mais sous la loi adoptée en juillet 1969 (donc sous la nouvelle loi fédérale régissant l'expropriation). De cette façon, les gens obtenaient jusqu'à dix fois plus qu'à Mirabel pour leur terre. Pourtant, l'évaluation municipale était similaire dans les deux cas. Ils recevaient des offres écrites, selon la valeur marchande, obtenaient la totalité du règlement dans les 90 jours et les locataires ne payaient pas de loyer¹⁹.

Après 1972, une majorité d'expropriés étaient en mesure de remettre en question le discours de l'État. « J'ai voté deux fois pour Trudeau, mais ça a changé par la suite. Quand j'ai vu tout ce qui se passait [sur le territoire] et que j'ai compris ce qu'on venait de nous faire », se souvient M. Éthier. « Pour moi, un gouvernement ne pouvait pas avoir d'agenda caché, [...] il était là pour le *bien commun*. J'ai compris bien des choses après », rappelle Mme Lafond. Plus les années passaient, plus les forces policières devaient faire face à un groupe informé et conscient qu'il était victime d'injustices. « Au bout de quelques années, je pense plus qu'ils pensaient qu'on était la gang d'épais. Quand ils étaient en face d'une batteuse à quatre rangs, le moteur roulait au bout, avançant au pouce sur les gars, la police même prenait son trou [sic] », s'exclame Roméo Lafond.

La prise de conscience nécessaire à la résistance était passée de l'individu au groupe, un « nous collectif », enfin mobilisé autour d'enjeux communs, mais toujours ignoré par le fédéral. Ce « nous collectif » réfère, selon Catherine Huart, aux opprimés, aux exclus ; il est sensible, réactionnaire et momentané. L'État se sert d'ailleurs de ce caractère réactionnaire pour neutraliser la mobilisation sociale, en l'opposant à la « raison », à l'ordre et au *statu quo*. D'autant plus que « [...] dès qu'il n'est plus dans l'évènement, ce nous perd son sens » (Huart et Corten 2012:55). En réaction à ces démonstrations d'opposition, le pouvoir tend à les discréder et à les criminaliser dans l'objectif de les étouffer (*Ibid.*:53), parce que « [I]les conflits ouverts et collectifs [...] font éclater au grand jour l'échec récurrent du pouvoir à naturaliser l'inégalité sociale » (Scott cité dans Chantraine et Ruchet 2008:4). Le 28 octobre 1982, on pouvait lire ce qui suit dans les pages du journal *Le Devoir* :

Mirabel : Un échec, mais surtout une rude épreuve pour le fédéralisme canadien

Mirabel allait être une source de fierté pour le Canada et un modèle pour le reste du monde au début de sa construction. Dix ans plus tard, il est largement considéré comme un échec inqualifiable. (Deshaises 1982:7)

Le mouvement se montrant de plus en plus fort, l'État continua d'employer la force pour tenter de le briser, notamment par des poursuites judiciaires et par des arrestations massives lors de leurs nombreuses manifestations, dont une devant le Parlement canadien où l'on avait brûlé une poupée à l'effigie de Pierre Elliott-Trudeau. À chaque manifestation, il y avait de plus en plus d'expropriés et de sympathisants qui y participaient. Le gouvernement refusait toutefois de les reconnaître en tant que front commun.

Les rebelles et les révolutionnaires sont ainsi appelés bandits, criminels, ou fauteurs de troubles, et ce, afin de détourner l'attention de leurs revendications politiques. [...] Des mots comme déviance, délinquance, et maladie mentale semblent lever une grande partie du stigmate contenu dans les étiquettes, mais ils contribuent néanmoins en même temps à marginaliser la délinquance au nom de la science. (Scott 1992:69–70)

On leur disait :

[...] vous êtes qui vous autres ? On [ne] vous reconnaît pas. Quand on arrivait sept ou huit autobus devant le Parlement, ils étaient obligés de nous reconnaître et de nous parler. Pourquoi est-ce que notre parole était pesante auprès du gouvernement ? Parce ce qu'il y avait 2 000 personnes derrière nous, affirme Mme Lafond.

Les médias couvraient largement le dossier de Mirabel, tant la presse anglophone que francophone, et l'opinion publique semblait en leur faveur. De son côté, le gouvernement Trudeau refusait de faire quelque concession que ce soit, comme le souligne Me Guy Bertrand : « [...] on s'est rendu compte qu'avec le Parti libéral, plus on avait une bonne procédure avec de bons experts, plus ils engageaient de bons avocats pour nous combattre. À coup de millions de dollars ! » Même au moment de l'ouverture officielle en 1975, soit six ans après l'expropriation, certains agriculteurs n'avaient pas encore été payés. Le CIAC revendiquait notamment les mêmes conditions d'expropriation qu'en Ontario et la rétrocession de 80 000 acres expropriés en trop. Le gouvernement Trudeau avait de plus en plus de difficulté à justifier l'expropriation de cette immense superficie au nom du « bien commun », un des éléments l'ayant dérouté en Cour suprême.

On a demandé l'inconstitutionnalité de l'expropriation, en invoquant que le fédéral a exproprié des terres québécoises à d'autres fins que de faire un aéroport, et ça, la constitution ne le permet pas. Ça veut dire qu'on expropriait dans le but de gérer l'espace économique qu'on prenait en trop, explique Me Bertrand.

En 1977, Mirabel tomba en déclin. Graduellement Ottawa autorisa à certains vols internationaux de se rendre directement à Toronto, jusqu'à ce que le gouvernement Trudeau octroie le titre d'aéroport international du Canada à la ville Reine. En vue des élections de 1984, le CIAC décida de travailler avec le Parti conservateur, vu l'acharnement du Parti libéral, pour obtenir une promesse formelle concernant la rétrocession d'une grande partie du territoire et un traitement équitable pour le reste des expropriés. En période préélectorale, Brian Mulroney s'engagea à rétrocéder les terres expropriées en trop s'il était élu Premier ministre du Canada. M. Mulroney et son ministre des Travaux publics, Roch La Salle, signèrent une entente de rétrocession de 80 000 acres avec le CIAC et Me Bertrand au lendemain de l'élection de 1984, après 15 ans de lutte.

Dans les années 1990, l'achalandage de Mirabel ne s'améliora pas et la zone dite « tampon » ou de « développement » était à nouveau remise en question. Seulement 5 200 acres (sur 17 000) étaient utiles, alors on revendiqua la revente des 11 000 acres non utilisés (pour laisser 6 000 acres à l'aéroport). En 2004, les vols passagers furent transférés à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. Mirabel devint alors le seul aéroport canadien à ne recevoir que du fret cargo. Le Premier ministre Steven Harper annonça la rétrocession des 11 000 acres inutilisés en décembre 2006. L'aérogare de Mirabel fut complètement démolie à l'automne 2014. « Tout ça pour rien ! » me confia Rita Lafond.

Même si les Aéroports de Montréal (ADM) investissent encore des millions de dollars à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, Montréal ne pourra probablement pas rivaliser avec les aéroports de Burlington et Plattsburgh où de plus en plus de Québécois y prennent l'avion chaque année, en raison de leurs bas prix et du nombre croissant de destinations internationales.

Conclusion

Nonobstant les contradictions que j'ai soulignées, cela n'a pas empêché le gouvernement Trudeau de défendre ce projet fermement, peu importent les coûts sociaux et économiques. Malgré des mises en garde de toutes parts contre les dérapages technocratiques, pour les défenseurs du projet, dont l'ancien Premier ministre Trudeau, Mirabel devait voir le jour :

Devant la réussite de Mirabel, je suis sûr que tous les Canadiens éprouveront la même fierté que le gouvernement fédéral. Mirabel s'imposait pour Montréal, pour le Québec, pour le pays tout entier dont l'unité et le bien-être dépendent largement de nos réseaux de transport et de communication. La nécessité du

nouvel aéroport n'a jamais fait aucun doute pour nous. Il est donc fort possible que les installations de Mirabel soient d'ici peu de temps plus intensément sollicitées que nous ne l'avions prévu, et il se peut aussi que la flexibilité de son plan directeur soit mise à l'épreuve avant la date inscrite à l'échéancier. Certes, ce ne sont pas les gens de Montréal et de la région qui se plaindront de cela. (Radio Canada 1975)

On a vu que l'économie et la création d'emploi étaient au cœur du discours du développement, comme dans bien des projets contemporains nécessitant l'obtention de l'*« acceptabilité sociale »*. Dans le cas de Mirabel, ces prévisions se sont révélées complètement fausses. On peut alors se demander ce qui se cache derrière ces discours. À Mirabel, trois hypothèses ont été proposées : le financement du projet par la revente de terres expropriées en trop; le contrôle d'une zone économique d'importance nationale au nord de Montréal et, par le fait même, un frein au mouvement indépendantiste québécois qui était au centre de l'actualité politique de l'époque.

L'enquête ethnographique d'André Bouvette (1975) et la mienne (Gagnon Poulin 2010) ont su démontrer, à deux époques différentes, que le discours du développement a eu un impact considérable sur la perception de l'expropriation et sur la mobilisation politique des expropriés de Mirabel. De 1969 à 1972, ces résidents ont vu leur communauté se démanteler, ce qui rendait la résistance encore plus difficile. Ma recherche a pu également confirmer le lien important qu'entretenaient plusieurs expropriés avec leurs propriétés, spécialement pour les agriculteurs dans l'âme n'ayant pas les moyens de se racheter une nouvelle terre pour poursuivre leurs activités. Par contre, le grand dérangement provoqué par cette perte, les conditions d'expropriation exécrables et les nombreuses contradictions des promoteurs donnèrent naissance à un puissant sentiment de frustration. Peu à peu, entre autres avec l'aide des recherches de Bouvette, ils prirent conscience de ces abus et de leur situation de dépendance, d'abord individuellement, sans en faire état publiquement, et ensuite collectivement en créant un front commun. Plusieurs d'entre eux commencèrent à trouver des solutions de rechange, principalement par la fondation du CIAC. À la suite de l'expropriation de Pickering, la mobilisation fut inévitable et irréversible (Moore 1978:461).

Cette recherche, ainsi que le film documentaire réalisé en parallèle ont été présentés aux anciens expropriés, à leurs enfants et leurs petits-enfants, notamment lors d'une conférence soulignant la 42^e année de l'expropriation. La diffusion de ces données a ravivé, d'une part, un fort sentiment de frustration et, d'autre part, une

grande fierté concernant ces 15 ans de lutte acharnée et leur victoire. Cette recherche a aussi été remarquée par un groupe de militants français, l'Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (ACIPA), et utilisée pour mobiliser la population locale et nationale contre la construction de l'aéroport du Grand Ouest au nord de Nantes. Le film a d'ailleurs été présenté au *2e Forum international contre les Grands projets inutiles et imposés* en juillet 2012 et dans plusieurs villes françaises. Au-delà du cas de Mirabel, cette recherche se veut aussi une mise en garde contre les dérapages possibles entourant tous les projets réalisés au nom du « développement ». L'emprise des promoteurs ne devrait jamais être un obstacle à la réalisation de nos recherches et à la diffusion de nos résultats. Qu'il soit question de la construction d'un oléoduc transnational au Canada, ou encore d'installations olympiques ailleurs dans le monde, ces projets doivent être pensés en fonction de la population actuelle et pour les générations à venir.

Le projet d'aéroport de Mirabel a changé drastiquement la vie de milliers de résidents du secteur. Ceux s'étant regroupés au sein du CIAC ont appris, bien malgré eux, la mobilisation politique. Jamais ils n'auraient cru devoir quitter leur terre, encore moins qu'ils se mobiliseraient contre l'État fédéral. Plusieurs de ces personnes ont d'ailleurs conservé leur esprit critique et leur engagement social, comme Réjean Éthier qui a été président de l'UPA de Sainte-Scholastique, Denis Lauzon qui a fondé le Centre de formation agricole de Mirabel (dans les anciens bureaux des gestionnaires de l'expropriation), ou encore Rita Lafond qui continue de transmettre la mémoire de l'expropriation de Mirabel pour que cette mobilisation ne tombe jamais dans l'oubli.

Après la lutte des expropriés, je me suis dit que si on se mettait tous ensemble, si [on] comprenait ce qui se passe, ce dont ils sont [les représentants de l'État] en train de nous exproprier. On nous exproprie de plein de choses, autrement. Ça se fait lentement, c'est comme du poison à petite dose et, un moment donné, on ne réagit plus, regrette-t-elle.

Éric Gagnon Poulin, Département d'anthropologie, Université Laval, Ville de Québec, Québec. Courriel : eric.gagnon-poulin.1@ulaval.ca.

Notes

- 1 Le documentaire est désormais en diffusion libre à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=YeqteEsw3IA>. Consulté le 31 mai 2016.
- 2 Le film sert notamment de contre-exemple pour les opposants à l'aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-des-

Landes en banlieue de Nantes et il est diffusé dans plusieurs villes de France pour faire connaître leur lutte.

3 J'ai surtout travaillé avec d'anciens expropriés et certains personnages impliqués dans le dossier (fonctionnaires, politiciens, avocats). Au moment de l'expropriation, il y a déjà 47 ans, certains étaient déjà âgés et leurs témoignages sont partis avec eux. Les expropriés recrutés ont connu chaque étape, de 1969 jusqu'à aujourd'hui.

4 Réjean Éthier fut exproprié en 1969, mais ne quitta jamais sa terre. Il devint locataire de sa maison et de sa terre. L'État essaya de l'évincer à plusieurs reprises, mais il refusa de partir, car il considérait que sa propriété était beaucoup trop loin de l'aérogare pour en justifier l'expropriation. En refusant de partir à la suite d'avis d'éviction, il fut qualifié de « squatteur » par les autorités fédérales.

5 Il devint ministre des Transports en 1972 et fera la gestion du dossier de Mirabel.

6 Rita Lafond fut porte-parole du Centre d'information et d'animation communautaire (CIAC, mouvement de défense des droits des expropriés), de 1972 à la rétrocession des terres. Elle demeura sur l'administration du CIAC jusqu'à la fin. Elle fut qualifiée de « lance flammes » par Jean-Paul Raymond dans le livre Mémoire de Mirabel (Boileau et Raymond 1988), lorsqu'elle s'adressait aux politiciens ou à la presse.

7 Il est important de faire la distinction entre les termes « exproprié » et « évincé ». Lorsqu'on est exproprié, on doit transférer légalement sa propriété aux autorités. On peut devenir locataire aussi longtemps que l'État le permet. Lorsqu'on aura besoin de la propriété en question, le locataire sera évincé (par un avis d'éviction) et devra partir avant une date fixée par les autorités fédérales.

8 Roméo Lafond illustre bien comment certains expropriés pouvaient absorber le discours du développement et qu'elles étaient les options qui s'offraient à eux après l'expropriation. Par exemple, on encourageait les agriculteurs à aller travailler dans la zone aéroportuaire. Ayant souvent peu d'éducation, ils devaient retourner sur les bancs d'école. Monsieur Lafond aurait dû retourner à un niveau inférieur à celui de ses enfants. Se sentant humilié, il refusa.

9 Jean-Paul Raymond fut un véritable « leader » dans cette lutte. Avant l'expropriation, il cultivait une terre concédée par les Sulpiciens en 1804. M. Raymond prit la tête du Centre d'information et d'animation communautaire (plus bas) et lutta jusqu'à ce que les expropriés aient gain de cause (Boileau et Raymond:1988). Aujourd'hui, une plaque commémorative lui rend hommage dans le village de Ste-Scholastique, une maison porte son nom, ainsi qu'un trophée de l'Union des Producteurs Agricoles.

10 Le Centre d'information et d'action communautaire (CIAC) fut fondé en 1972 par un regroupement d'expropriés qui s'appelait à l'époque le Comité des expropriés. Le CIAC fut actif jusqu'à la rétrocession des terres en 1985 en tant que front commun. De 1985 à 1988, l'organisation s'assura de l'application du protocole d'entente entre le gouvernement et les expropriés. Ensuite, l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) reprit les dossiers sur les droits des expropriés.

11 Traduction libre.

12 *Ibid.*

- 13 Subvention octroyée par Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications sous le gouvernement Bourassa.
- 14 Denis Lauzon fut exproprié en 1969, mais ne quitta jamais Ste-Scholastique, un village qui devait disparaître complètement. Autour de lui, à mesure que les gens quittaient leurs résidences, on démolissait systématiquement les maisons, sans compter les services qui étaient devenus presque inexistantes. Contre toute attente, il ne reçut aucun avis d'éviction.
- 15 Hubert Meilleur fait partie de ceux qui étaient pour le projet et qui étaient pour sa relance. Il croit que toutes les conditions étaient en place pour que l'aéroport fonctionne et croit que son échec est dû en partie à la résistance. Il était même contre la rétrocession des 11 000 acres en décembre 2006, croyant que ces terres seront sollicitées de nouveau pour la réouverture de Mirabel.
- 16 Article 117 de la Loi constitutionnelle de 1867 : Acquisition par expropriation, avec ou sans compensation (Dussault et Borgeat 1984).
- 17 Maître Guy Bertrand fut le dernier avocat des expropriés jusqu'au règlement final. Il mit la main sur un document secret qui avait été présenté devant le Conseil des ministres, soulignant qu'une superficie totale de 10 000 acres de terre aurait suffi pour les besoins de Mirabel, même pour les avions supersoniques tel le Concorde. Le document étant classé secret, il dut retirer cet élément de sa preuve. Bertrand explique comment le gouvernement essaya d'écraser la résistance dans la région par d'importantes procédures judiciaires, toujours plus imposantes au cours de l'administration Trudeau.
- 18 Centre administratif fédéral à Ste-Scholastique où 105 fonctionnaires géraient les maisons et les terres des gens sur le territoire exproprié en 1969, jusqu'à la rétrocession en 1985.
- 19 Comparaison entre l'ancienne et la nouvelle loi sur l'expropriation, « Deux poids, deux mesures », Service des archives de la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles, Fonds CIAC-expropriés de Mirabel (PO53).

Références

- Bourdieu, Pierre
1984 Espace social et genèse des « classes ». Actes de la Recherche en Sciences Sociales 52(1):3–14. <http://dx.doi.org/10.3406/arss.1984.3327>.
- Bouvette, André.
1975 Intervention étatique et lutte de classe : le cas des paysans de Ste-Scholastique. Mémoire de Maîtrise. Département d'anthropologie. Montréal: Université de Montréal.
- Bouvette, André
1985 Hold-up à Mirabel : un anthropologue (s')est compromis. Anthropologie et Sociétés 80(2):29–42.
- Breaugh, Martin.
2007 L'expérience plébéienne : une histoire discontinue de la liberté politique. Paris: Payot.
- Castel, Robert.
2005 Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi – Entretiens sur la construction de l'individu moderne. Paris: Collection Pluriel, Hachette Littérature.
- Chalvin, Solange
1972 Le grand dérangement des populations de Ste-Scholastique. Le Devoir 18(juillet):12.
- Chalvin, Solange
1973 Des citoyens accusent le gouvernement fédéral d'exploiter les citoyens pour assurer la rentabilité maximale du territoire. Le Devoir 8(février):7.
- Chantraine, Gilles, and Olivier Ruchet
2008 Dans le dos du pouvoir. Vacarme 42(1):1. <http://dx.doi.org/10.3917/vaca.042.0004>.
- Deshaises, Guy
1969 Comme les chemins de fer et les canaux, Sainte-Scholastique favorisera l'Ontario. Le Devoir 16(juin):3.
- Deshaises, Guy
1982 Ouvrage à paraître aux États-Unis, Mirabel : Un échec, mais surtout une rude épreuve pour le fédéralisme canadien. Le Devoir 28(octobre):7. Devoir (Le)
- 1969 Le futur aéroport devra être situé au sud de Montréal. Le Devoir 3(janvier):3.
- Devoir (Le)
1973 Sainte-Scholastique : Cause type en cour fédérale. Le Devoir 5(février):3.
- Dussault, R., et L. Borgeat.
1984 Traité de droit administratif. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Elbaz, Mikhaël, Andrée Fortin, et Guy Laforest, dirs.
1996 Les frontières de l'identité: modernité et postmodernisme au Québec. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Escobar, Arturo
1995 Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World. Princeton: Princeton University Press.
- Gagnon Poulin, Éric
2010 La mobilisation politique des expropriés de Mirabel. Mémoire de Maîtrise. Département d'anthropologie. Montréal : Université de Montréal.
- Gagnon Poulin, Éric et Louis Fortin
2010 Le fantôme de Mirabel. Montréal : Les productions films libres québécois.
- Harvey, David
2000 Enclosure Acts and Exclusionary Practices: Neighborhood Associations, Community Policy, and the Expulsion of the Sexual Outlaw. In Between Law and Culture: Relocating Legal Studies. David Theo Goldberg, Michael Musheno, et Lisa C. Bower, dirs. Pp. 122–140. London, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Huart, Catherine, et André Corten, dirs.
2012 L'interpellation plébéienne en Amérique latine : violence, actions directes et virage à gauche. Paris / Québec : Khartala / Presses de l'Université du Québec.
- Laurin, Suzanne.
2012 L'échiquier de Mirabel. Montréal : Boréal.
- Moore, Barrington Jr.
1978 Injustice: The Social Bases of Obedience and Revolt. Armonk: Sharpe Publisher. <http://dx.doi.org/10.1007/978-1-349-15916-1>.

- Provost, Gilles
1972 Des expropriés sont révoltés. Montréal : Le Devoir
6(décembre):2.
- Radin, Margaret J.
1993 Reinterpreting Property. Chicago: The University of Chicago Press.
- Radio Canada
1975 Discours d'inauguration de Mirabel. Montréal : Archives Radio-Canada, <http://archives.radio-canada.ca/emissions/1207/>. Consulté le 31 mai 2016.
- Raymond, Jean-Paul, and Gilles Boileau.
1988 La mémoire de Mirabel. Montréal : Méridien, Témoignage.
- Rist, Gilbert
1999 The History of Development: From Western Origins to Global Faith. London, New York: Zed Books.
- Sauriol, Paul
1969 L'emplacement du futur aéroport. Le Devoir
29(janvier):4.
- Sauriol, Paul
1970 Le dossier de Québec sur l'aéroport de Montréal. Le Devoir 13(mars):5.
- Scott, James
1985 Weapons of the Weak. Everyday forms of peasant resistance. New Haven: Yale University Press.
- Scott, James
1992 La domination et les arts de la résistance : Fragments du discours subalterne. Paris: Éditions Amsterdam.